PRO BTP Formation

Cellule PROTEC perfectionnement

Objectifs

Donner aux collaborateurs Cellule PROTEC les connaissances et les savoirs faire pour être en capacité d'exercer leur métier au sein de la Cellule Assurances Le stagiaire maîtrisera l'évaluation des risques et le contrôle des dossiers pour répondre aux demandes d'accord de ses collègues du réseau et de DR

Pré-requis

Suivant le niveau, le stagiaire pourra être amené à suivre un ou plusieurs modules PROTEC en e-leaning avant la formation présentielle pour réviser les fondamentaux de l'assurance AUTO-MRH ; références des modules : 3ASSPAR01 - 3ASSPAR02 - 3ASSPAR04

Réservé aux collaborateurs « cellule PROTEC » ayant une expérience d'au moins 1 an dans l'activité « cellule PROTEC » et ayant suivi la formation "cellule PROTEC initiation" Les collaborateurs viendront avec des cas qu'ils souhaitent approfondir

Programme

- > Connaître le monde de l'assurance en France
- » Appréhender les différents modes de distribution de produits d'assurance
 - » Différencier l'assurance de biens, de personne et de RC
 - » Découvrir le rôle du GEMA, de la FFSA et de l'organisme de tutelle

l'ACAM

- > Développer ses connaissances sur l'assurance IARD : les obligations d'assurances légales (RC auto, chasse, décennale, dommage ouvrages), les obligations de l'assureur/assuré, les dispositions règlementaires et législatives, les conditions de validité du contrat
- > S'initier à la création d'un tarif auto
- > Avoir une vision globale du tarif habitation
- > Maîtriser la pratique de l'analyse d'un risque, savoir vendre un refus au client, réaliser des études de cas mixtes
- > Connaître l'activité du service contrôle
- > Approfondir les questions pratiques apportées par les participants
- > Découverte de la surveillance du portefeuille
- > Maîtriser l'émission annuelle (avant et pendant)
- > Etudes de cas avec explication d'une situation comptable ou d'un avis d'échéance (cas réels émanant de l'assistance technique)
- > Maîtriser la gestion d'une dérogation, règlement commercial
- > Maîtriser l'application des franchises notamment sur cas spécifiques (contrats non mouvementés)
- > Les conventions et les lois : Découvrir les principes de conventions et les lois qui régissent la gestion sinistre, l'organisation de la gestion des sinistres chez AIS
- > Maîtriser la communication

Responsables de service et collaborateurs « Cellule PROTEC » souhaitant développer leurs compétences en évaluation et contrôle des risques. Organisme : MAAF Durée : 5 jours Code stage : 1ASSPAR04